

Concours d'entrée en première année

Droit, économie, gestion

Langue vivante : anglais

ORAL (EPREUVE D'ADMISSION)

Préparation : 30 minutes

Durée de l'interrogation : 30 minutes

Coefficient : 2

Type de document : extrait d'une durée inférieure à 4 minutes d'une émission radiophonique de l'année écoulée, dans laquelle s'expriment au moins deux locuteurs (interview, débat).

Le format des documents est numérique. Pendant la préparation, les candidats en prennent connaissance grâce à une interface électronique qui émule une platine cassette.

Le jury a entendu 32 candidats. Les notes attribuées s'étalent de 04,5 à 18 sur 20, avec une moyenne de 10,17 sur 20 et un écart-type de 3,99. Onze candidats ont obtenu une note comprise entre 04,5 et 08 sur 20 et treize candidats ont obtenu une note supérieure à 12 sur 20.

Deux candidats ont obtenu la note de 18 et un candidat a obtenu la note de 17.

Comme chaque année, le jury veille à varier les sources utilisées et les thèmes traités, qui portent autant sur des problèmes de société que sur l'actualité du monde anglophone. À titre d'exemple, les candidats ont entendu des interviews sur le désastre écologique de l'introduction des chameaux en Australie, le marketing d'une machine permettant de faire de l'exercice tout en restant à son poste de travail, l'introduction de caméras de télévision dans la salle de classe, la gestion de la colère, l'histoire de la BD en Australie, le culte de la motoneige en Amérique du Nord, la discrimination homme femme au travail, la qualité de la vie, les clients qui deviennent petits actionnaires de grandes entreprises,

Dans l'ensemble, cette année, les présentations des candidats ont atteint les 10-12 minutes requises, certaines ont même péché par excès inverse. Rappelons donc aux candidats qu'ils doivent au mieux assurer la gestion du temps.

De même, la gestion du stress est un problème auquel les candidats doivent se préparer. D'aucuns ont de la peine à trouver leur souffle, d'autres manquent de volume, d'autres encore

s'adressent au jury comme s'il s'agissait d'un public d'amphithéâtre, avec un volume sonore beaucoup trop élevé pour un entretien en face à face (cf. paramètres psycholinguistiques). Le jury encourage donc les candidats à ne pas négliger dans leur préparation cet aspect des choses et s'intéresser à des techniques de respiration et de relaxation appropriées.

La présentation initiale

la première partie de l'épreuve, consiste en un compte rendu clair et organisé des faits, opinions et points de vue livrés dans le document sonore avant d'en faire un commentaire problématisé. Les candidats ne doivent donc pas hésiter à clarifier, expliquer et recontextualiser tous les éléments qui peuvent l'être. Le repérage des intervenants et de la nature de l'extrait est essentiel à cette clarification.

Rappelons aux candidats qu'ils ne doivent pas oublier de présenter la nature du document et sa source. S'agit-il d'une interview, d'un reportage, d'un débat ? S'agit-il d'une émission britannique ou américaine ? (une écoute attentive de la prononciation permet d'émettre des hypothèses) ; combien y a-t-il de locuteurs ? qui sont ces locuteurs ? Naturellement, dans la plupart des cas, les noms sont difficiles à saisir, ce qui n'a guère d'importance, mais il est primordial de comprendre la fonction des participants : l'invité est-il un homme politique, l'auteur d'un livre, d'un film, etc. ? et bien évidemment il convient de se demander pourquoi ce sujet est traité par le média : quelle est la raison pour laquelle il a été sélectionné pour être diffusé à ce public donné ?

Le jury apprécie que les candidats fassent un effort en ce qui concerne la cohérence et la cohésion de leur présentation : on attend une articulation du discours plus qu'une simple énumération linéaire des faits, et idéalement une hiérarchisation des éléments présentés. Les candidats doivent démontrer qu'ils ont compris le document dans son contexte et qu'ils ont su faire la part de l'essentiel, du détail et de l'anecdotique.

Il ne faut pas non plus oublier que l'objectif premier est la communication, et le transfert effectif de sens : une très grande complexité des énoncés et une très haute densité d'information ne seront pas nécessairement les garants d'une plus grande efficacité du discours. Il convient donc de tenir compte des paramètres de la communication à l'oral : il ne s'agit pas une simple oralisation de l'écrit, et tout doit être fait pour tenir compte de l'interlocuteur. La rhétorique discursive ne doit pas viser à masquer l'absence de contenu mais bien à se mettre au service de la transmission efficace du sens, dans le but de convaincre. Nous conseillons aux candidats de rendre apparente la structure : plan, transitions, conclusions, parenthèses doivent faire l'objet d'un affichage explicite (*signposting*), de manière à faciliter la compréhension de l'auditoire et renforcer l'efficacité rhétorique du discours oral.

Le commentaire ne doit pas se limiter à l'énumération, même hiérarchisée, de thèmes de discussion possibles. Une fois les thèmes (si possibles liés entre eux par niveau d'organisation) annoncés, il faut les traiter et les argumenter.

Le commentaire ne doit pas être le prétexte à un étalage gratuit d'érudition mais doit bien viser à étudier dans une perspective dialectique la pertinence du sujet dans le monde d'aujourd'hui.

L'entretien

La deuxième partie de l'épreuve est un entretien, un échange, parfois contradictoire, sur les thématiques annoncées. Elle permet aux candidats de démontrer leur capacité d'interaction, leur gestion de l'imprévu et leur réactivité. L'ouverture et l'écoute sont des qualités nécessaires – voire indispensables – pour réussir l'entretien. Si la présentation fait appel à des routines d'exposition, objet d'une préparation détaillée, et mémorisées partiellement, l'entretien fait appel à des routines d'improvisation : il faut pouvoir réagir en temps réel, en essayant d'argumenter pour convaincre. Il s'agit de s'exprimer avec aisance et spontanéité, en utilisant au besoin des stratégies de compensation pour surmonter des lacunes éventuelles, et maintenir un niveau de langue adapté pendant toute la durée de l'épreuve.

Lors de cet entretien, les candidats doivent veiller à faire des interventions argumentées, mais pas trop longues. Il ne s'agit pas lors de cette phase, de reproduire la phase du commentaire problématisé. Il ne convient donc pas de « jouer la montre » pour éviter une contre argumentation du jury (rappelons que l'épreuve dure 30 minutes maximum). On attend, pendant toute la durée de l'épreuve, un investissement positif des candidats.

Langue

La richesse de la langue entre pour une bonne part dans la notation finale, tant du point de vue du lexique que de la syntaxe et de la prononciation. Une bonne compréhension et appropriation du document sonore et un commentaire pertinent sont parfois desservis par une langue jugée pauvre. Le candidat doit s'efforcer de réutiliser avec pertinence le lexique employé dans le document étudié, et ensuite d'enrichir son expression par un lexique qui lui est personnel. Cela permet de concilier la prudence en termes de précision de la langue, et une prise de risque en termes de richesse d'expression.

On note encore nombre de confusions lexicales et de traductions littérales, parmi les plus courantes, notons **a scientific*, **emissions* (pour *programmes*), **animation* (pour *entertainment*). Le jury attire également l'attention des candidats sur l'utilisation de *of* passe partout (*depend of*, *same of*, *suffer of*, *raised of*, etc ...) . A cet égard, la constitution d'une base de donnée d'exemples, pourrait contribuer à la mémorisation des formes correctes. On a noté également quelques problèmes sur l'accord (*ask ourself*), les adjectifs de nationalité et les noms de pays (*Sweden / Swedish*)

Sur le plan de la syntaxe, outre ce qui a été dit l'an passé, on a remarqué cette année des erreurs de placement de l'adverbe : **they speak currently English* (calque lexical et syntaxique).

En ce qui concerne les stratégies de communication (que faire lorsqu'on est « en panne » lexicale ?) , rappelons la distinction entre stratégies linguistiques, et stratégies sémantiques : les stratégies linguistiques sont inefficaces (Utilisation de mots français : *utopie*, *étudiants*, Création / Anglicisation de mots français : *asiatic*, *tendence*, *volunty*, *natality*). Il convient donc de privilégier les stratégies sémantiques ; la reformulation, notamment, est nettement préférable à cette prise de risque inutile.

Prononciation

Rappelons que la condition d'une bonne intelligibilité à l'oral est avant tout le respect des schémas accentuels des mots lexicaux et des phrases. On constate d'ailleurs une amélioration dans ce domaine par rapport aux années précédentes. Attirons également l'attention des candidats sur l'intonation en fin de phrase.

Comme chaque année le jury attire l'attention des candidats sur la nécessité de réduire les voyelles inaccentuées dans les mots lexicaux : la prononciation de *age* diffère de celle de *village*, *image*, *marriage* ; de même que celle de *Ford* diffère de *Oxford*. Le fait de prononcer *factor* comme *facteur* relève également d'un problème de contraste entre voyelle accentuée et inaccentuée.

Bien qu'il soit souhaitable que les étudiants s'efforcent de se rapprocher au mieux des normes de prononciation de la langue anglaise, les erreurs dans la prononciation sont surtout dommageables lorsqu'elles nuisent à l'intelligibilité du discours comme par exemple lors des confusions suivantes : *other / over*, *law/low*, *cost / coast*, *fill / feel*, *razor / rather* (l'expression **razor than* est de nature à dérouter l'interlocuteur), *walk / work*, *fleeing / flying*, *raise/rise* (cette dernière confusion étant peut être attribuable à une erreur lexicale : on a entendu **fees are going to raise* au lieu de *to rise*), *key* prononcé comme *Kay*.

Il est profondément regrettable qu'à ce stade de leur apprentissage, certains candidats ignorent encore la prononciation de *weren't* (monosyllabique et non dissyllabique).

Parmi les consonnes qui posent problème, citons le *h*, dont l'omission peut nuire à l'intelligibilité ou renvoyer à un registre insuffisamment soutenu pour cette épreuve (exemple, prononciation de *who* comme *woo*). Quant à l'apparition de *h* parasites, elle nuit à la fois à l'intelligibilité et à la fluidité du discours.

Le jury attache en outre une grande importance à la prononciation des marques morphologiques comme le *-s* de pluriel (*crimes*) ou de troisième personne du singulier du présent (**it rise* au lieu de *it rises*)

La réalisation des voyelles doit faire l'objet d'une préparation ; cette année maintes erreurs ont été relevées notamment dans la réalisation de *u* et *i*.

Le jury tient à souligner cette année encore que quelques présentations ont été remarquables en tous points, suivies d'une interaction riche et gérée avec aisance.